

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur.

Public et pré requis :

- Tout public
- De 1 à maximum 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

Durée et lieu :

- Nous consulter

THEORIE

1. La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98 ; recommandation CNAMTS R 389.
 - Identification des différents organismes de prévention
 - Conditions d'utilisation
 - Les catégories de chariots
2. Les différents types de chariots utilisés
 - Différents types d'appareils
 - Capacités nominales
 - Caractéristiques (normes) de l'engin
 - Les pictogrammes
 - Les accidents
 - Les trajets
3. Les règles et consignes de sécurité
 - Vérifications du matériel
 - La sécurité du conducteur - EPI
 - Règles de chargement et de circulation
 - Les interdictions
 - Stockage en hauteur
 - Les produits dangereux et leur manutention
 - La maintenance

TEST

1. Evaluations théoriques
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 389